



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
EMBARGO JUSQU'AU SAMEDI 28 NOVEMBRE 2020

Delémont, le 28 novembre 2020

DELEMONT AFFICHE SON SOUTIEN AU RATTACHEMENT DE MOUTIER À LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

La Ville de Moutier votera sur son appartenance cantonale dans quatre mois jour pour jour. Les membres du Conseil communal de Delémont ont souhaité afficher leur soutien au rattachement de la cité prévotoise à la République et Canton du Jura en accrochant un drapeau jurassien avec la mention MOUTIER devant chez eux. Certains bâtiments communaux de la Ville de Delémont arboreront ce même drapeau, qui est en vente auprès de l'Administration communale.

Dans très exactement quatre mois, le 28 mars 2021, les citoyens de Moutier se prononceront à nouveau pour décider s'ils souhaitent que leur ville rejoigne la République et Canton du Jura. Favorable à ce rattachement, le Conseil communal de Delémont a souhaité exprimer son soutien par une action originale. Les Conseillers ont paré leurs maisons et appartements respectifs d'un drapeau jurassien arborant le nom de MOUTIER sur la cinquième bande, celle qui représente justement historiquement le district de Moutier. Créé pour l'occasion, ce drapeau ornera également certains bâtiments publics de la Ville de Delémont.

Le Conseil communal se réjouit de cette votation importante et salue les mesures prises pour la sécurisation du vote qui devront permettre une décision transparente et incontestable.

Les personnes intéressées à se joindre à cette action de soutien peuvent acheter le drapeau auprès de la Chancellerie communale à Delémont pour la somme de 45.-CHF.

Le Conseil Communal

Pour plus d'informations :

Chancellerie communale : 032 421 92 19 ou chancellerie@delemont.ch